

# Commission Climat pour la Région du Sahel



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/2023/PRN/CTO-CCRS

Le Cadre Transitoire Opérationnel (CTO) de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner un cabinet-conseil pour la fourniture de services de recrutement du personnel pour le Secrétariat Exécutif de la CCRS.

Le cabinet-conseil retenu apportera son concours et facilitera les processus visant à attirer et sélectionner des candidats en vue de pourvoir des postes tant au niveau de la direction, du personnel de la catégorie professionnelle, du personnel technique que du personnel de la catégorie des services généraux. Il sera invité à participer à certaines ou à toutes les étapes du recrutement, en fonction du poste à pourvoir. Pour chaque recrutement, La CCRS et le cabinet-conseil conviendront des étapes précises qui seront menées à bien par chaque partie, de façon autonome ou conjointe. Cela signifie que l'implication du cabinet de recrutement dans le processus peut varier pour chaque recrutement.

La CCRS invite les cabinets-conseils à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Les cabinets-conseils ou associations de cabinets-conseils éligibles intéressés sont invités à fournir des informations sur leurs qualifications et leur expérience afin de prouver leur aptitude à fournir les services susmentionnés (documents, références concernant des services similaires, expérience de missions comparables, disponibilité d'un personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité des cabinets-conseils sont :

- ✓ Pouvoir apporter la preuve qu'ils ont déjà fourni ce type de services à d'autres organisations internationales.
- ✓ Tous les membres du personnel du cabinet-conseil doivent être titulaires d'au moins un Master en gestion des ressources humaines, développement d'entreprises ou gestion d'entreprises.
- ✓ Conformément aux exigences de la CCRS en matière de bilinguisme et aux exigences qui lui sont propres, et eu égard aux résultats attendus de cette mission, les cabinets doivent apporter la preuve de leur aptitude à travailler aussi bien en anglais qu'en français.
- ✓ Le respect des valeurs de base et du Code de conduite exigé pour cette mission.

L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront selon les Règles et procédures de la CCRS pour l'utilisation des consultants. Veuillez noter que l'intérêt manifesté par un cabinet-conseil n'implique aucune obligation de la part la CCRS de l'inclure dans la liste restreinte.

La durée estimative des services de cette mission préliminaire est de douze (12) mois renouvelables une fois et la date estimative de début de la mission est le **15 mars 2023**.

Cette offre est publique afin que tous les candidats intéressés soient au même niveau d'information ; aucun candidat ne devra prendre contact avec un représentant la CCRS pour solliciter des informations supplémentaires ou sur les exigences relatives à la présente mission.

Les copies électroniques zippées des manifestations d'intérêt devront être à l'adresse [contact@ccrs-sahel.org](mailto:contact@ccrs-sahel.org) au plus tard le **15 février 2023 à 17h:00 GMT+1**.

**LE COORDONNATEUR REGIONAL**